

Etudier en Chine

Bourses d'études Institut Confucius 2018

Afin d'encourager les études de la langue et la découverte de la culture chinoise ainsi que de former des professeurs de chinois, la Direction Générale de l'Institut Confucius, ci-après dénommée le Hanban, lance un programme de « Bourses d'études Institut Confucius ».

L'objectif est d'offrir des aides financières aux personnes concernées pour aller étudier dans des universités en Chine « universités d'accueil » qui proposent aussi des activités culturelles et sociales afin d'enrichir l'enseignement.

I Catégories de candidature & conditions d'admission

Les candidats doivent être de nationalité non chinoise, être en bonne santé (examen médical à l'arrivée en Chine), âgés de 16 à 35 ans (une dérogation peut être accordée aux professeurs de chinois en poste, jusqu'à 45 ans). Les bourses d'études sont destinées aux étudiants des Instituts Confucius et Classes Confucius ; aux professeurs de chinois en France ; aux lauréats du concours « Pont vers le Chinois » ; aux étudiants universitaires en chinois ayant de bons résultats ; aux meilleurs classés au test HSK.

1. Bourse de Master en enseignement du chinois

Rentrée scolaire en septembre 2018, bourse de 2 ans.

Conditions :

- Être titulaire d'une licence ou d'un diplôme équivalent.
- Les candidats doivent avoir passé le HSK 5 avec une note supérieure ou égale à 210 points et avoir au moins un score de 60 points sur 100 au HSKK (niveau intermédiaire).
- Priorité sera donnée aux candidats pouvant produire une promesse d'embauche d'une institution à enseigner le chinois au terme de son Master.

2. Bourse de Licence en enseignement du chinois

Rentrée scolaire en septembre 2018, bourse de 4 ans.

Conditions :

- Être titulaire du baccalauréat.

- Les candidats doivent aussi avoir passé le HSK 4 avec une note supérieure ou égale à 210 points et avoir au moins un score de 60 points sur 100 au HSKK (niveau intermédiaire).

3. Bourse d'études d'un an

Rentrée scolaire en septembre 2018, bourse de 11 mois. Ne jamais avoir étudié en Chine.

3.1 Enseignement du chinois

Conditions :

- Les candidats doivent avoir passé le HSK 3 avec une note supérieure ou égale à 270 points et avoir un score au HSKK

3.2 Linguistique du chinois, histoire de la chine, philosophie chinoise

Conditions :

- Les candidats doivent avoir passé le HSK 4 avec une note supérieure ou égale à 180 points et avoir au moins un score de 60 points sur 100 au HSKK (niveau intermédiaire).

3.3 Etudes du chinois

Conditions :

- Les candidats doivent avoir passé le HSK 3 avec une note supérieure ou égale à 180 points.

4. Bourse d'études d'un semestre

Rentrée scolaire en septembre 2018 ou en mars 2019, bourse de 5 mois, n'accepte pas les candidats qui ont le type du visa de X1 ou X2

4.1 Enseignement du chinois, linguistique du chinois, histoire de la chine, philosophie chinoise

Conditions :

- Les candidats doivent avoir passé le HSK niveau 3 avec une note supérieure ou égale à 210 points et avoir un score au HSKK

4.2 Médecine chinoise, Taiji

Conditions :

- Les candidats doivent avoir obtenu une note au HSK

5. Bourse d'études de quatre semaines

- Rentrée scolaire en juillet ou décembre 2018, n'accepte pas les candidats qui ont le visa de X1 ou X2

5.1 Médecine chinoise, Taiji

Conditions :

- Les candidats doivent avoir obtenu une note HSK.

5.2 Langue chinoise + expérience dans la famille chinoise

Conditions :

- Les candidats doivent avoir obtenu une note HSK.
- S'inscrire en groupe par l'Institut Confucius, entre 10-15 personnes

5.3 Groupe de l'Institut Confucius

Conditions :

- Les candidats doivent avoir obtenu une note HSK.
- S'inscrire en groupe par l'Institut Confucius, entre 10-15 personnes

II Dépenses couvertes

La bourse d'études inclut : frais de scolarité de l'université d'accueil, frais du logement en cité universitaire, allocations (excepté la bourse de 4 semaines) et frais de la couverture médicale.

1. Le frais de scolarité est fourni par l'université d'accueil, sans inclure le frais de manuel et de ticket d'entrée pendant l'activité culturelle.

2. Le frais du logement est fourni par l'université d'accueil, le dortoir est gratuit pour les candidats (2 personnes/chambre normalement). Le candidat peut faire une demande à l'université d'accueil de loger ailleurs, avec l'approbation de l'université, le candidat peut avoir 700 yuans/mois du loyer remboursé.

3. Les allocations sont allouées par l'université d'accueil, 2500 yuans/mois pour les candidats de la bourse de licence, la bourse d'un an et d'un semestre ; 3000 yuans/mois pour les candidats de Master en enseignement du chinois.

Les candidats doivent se présenter à l'université d'après le délai de la lettre d'admission, sinon ils ne pourront plus prétendre à une bourse d'études en Chine et seront définitivement radiés. Si candidat arrive dans la première quinzaine du mois (y compris le 15), l'allocation sera donnée en montant d'un mois, si le candidat arrive dans la deuxième quinzaine du mois, l'allocation sera le montant de demi mois.

Pendant les études en Chine, si le candidat est quitté de la Chine plus de 15 jours avec la raison personnelle et hors les vacances scolaires, l'allocation pendant l'absence sera

suspendue.

4. Le frais de la couverture médicale est fourni par l'université médicale, les étalons sont : 160 yuans/personne pour la bourse de 4 semaines; 400 yuans/personne pour la bourse d'un semestre; 800 yuans /personne par an pour la bourse plus d'un an.

III Procédure d'inscription

1. Le Hanban charge les Instituts Confucius (et classes Confucius indépendantes), les services de l'éducation de l'Ambassade de Chine « établissements référents », de recommander les candidats.

2. Dès 1^{er} mars 2018, les candidats peuvent s'inscrire en ligne sur le site <http://cis.chinese.cn/>, s'informer sur les universités d'accueil et les disciplines proposées. Les candidats doivent ouvrir un compte en soumettant « le formulaire de demande de bourse » sur le site.

Le délai de constituer les dossiers :

- 20/04/2018 pour la rentrée en juillet 2018
- 20/06/2018 pour la rentrée en septembre 2018
- 20/09/2018 pour la rentrée en décembre 2018
- 20/12/2018 pour la rentrée en mars 2019

IV Documents à fournir

Une fois que le candidat a créé un compte sur le site <http://cis.chinese.cn/>, il doit joindre à son dossier une version électronique des documents suivants :

1. Page photo du passeport.
2. Relevés de notes des tests HSK et HSKK (diplômes de moins de deux ans)
3. Une lettre de recommandation fournie par un Institut Confucius ou une classe Confucius ou les services de l'éducation de l'Ambassade de Chine (établissements référents)
4. Diplôme du niveau le plus élevé déjà obtenu ou une attestation de scolarité. Si les diplômes et attestations sont dans une autre langue que le chinois ou l'anglais, l'authenticité pourra être vérifiée par une traduction certifiée conforme.
5. Pour les personnes sollicitant les bourses de Master d'enseignement du chinois : deux lettres de recommandation écrites par deux professeurs.
6. Pour les professeurs de chinois en France : une attestation d'emploi et une lettre de recommandation provenant de leur chef d'établissement (indiquant les dates de contrat et le nombre d'heures d'enseignement de chinois).
7. Pour les personnes mineures, le tuteur légal en France doit fournir une attestation d'autorisation de séjour à l'étranger sous l'autorité de l'université d'accueil.
8. D'autres documents pourront être demandés par les établissements d'accueil.
9. Les gagnants à la finale du concours international « Pont vers le Chinois » peuvent

soumettre directement les dossiers aux universités d'accueil sur le site <http://cis.chinese.cn/> en présentant la preuve d'obtention de bourse attribuée par le Hanban lors du concours.

***Toutes les lettres de recommandations et attestations doivent être écrites en anglais ou en chinois.**

V Remarques importantes

1. Toute erreur d'informations personnelles ou preuves de fausses attestations entraîneront la non-validité de la demande de bourse.
2. Les candidats sélectionnés qui ne peuvent pas se présenter à l'université d'accueil à la rentrée scolaire, ils ne pourront plus prétendre à une bourse d'études en Chine et seront définitivement radiés.
3. Les candidats qui présentent un examen médical (à l'arrivée en Chine) non satisfaisant ne pourront pas obtenir de bourses d'études.
4. Pour s'inscrire aux examens HSK – HSKK, se renseigner sur le site <http://www.chinesetest.cn/>.

Se référer aux sites des établissements référents pour consulter les annonces du programme des bourses d'études ainsi que le site officiel des bourses d'études <http://cis.chinese.cn/>

Dernière de couverture

Les Instituts Confucius en France

Institut Confucius de l'Université de Poitiers
www.ic-up.com

Institut Confucius de l'Université Paris Diderot
www.confucius.univ-paris7.fr

Institut Confucius du Centre Culturel de Chine à Paris
www.ccc-paris.org

Institut Confucius de Bretagne
www.confucius-bretagne.org

Institut Confucius de l'Université de La Rochelle
www.institutconfuciuslarochelle.wordpress.com

Institut Confucius de l'Université de la Réunion
[Http://confucius.univ-reunion.fr](http://confucius.univ-reunion.fr)

Institut Confucius d'Alsace
www.confuciusalsace.org

Institut Confucius de Clermont-Ferrand Auvergne
www.confucius-clermont-auvergne.org

Institut Confucius de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
[Https://confucius.u-paris10.fr](https://confucius.u-paris10.fr)

Institut Confucius de l'Université d'Artois
www.univ-artois.fr/L-universite/institut-confucius

Institut Confucius des Pays de la Loire d'Angers
www.confucius-angers.eu

Institut Confucius de l'Université de Lorraine
www.univ-lorraine.fr/content/institut-confucius

Institut Confucius de l'Université de la Polynésie Française
www.upf.pf/-L-Institut-Confucius-de-l-UPF

Institut Confucius de Montpellier

<http://www.institut-confucius-montpellier.org/>

Institut Confucius de NEOMA Business School

<http://confucius.neoma-bs.fr/>

Ambassade de Chine en France – Service de l'éducation
www.education-ambchine.org